

FICHE PRATIQUE MUTATIONS 2022/2023

PERIODE DES MUTATIONS ORDINAIRES :

15 MAI au 30 JUIN 2022

Attention, les mutations des joueuses et joueurs numéroté(e)s sont dissociées des autres mutations.

- **Pour les joueuses et joueurs NUMÉROTE(E)S :**
 - Gestion des mutations par la FFTT
 - Demandes de mutation via SPID Monclub
 - Paiement : en ligne ou virement à la FFTT ou chèque libellé à l'ordre de la FFTT envoyé au siège de la Fédération, 3 rue Dieudonné Costes 75013 PARIS
- **Pour les joueuses et joueurs NON NUMÉROTE(E)S**
 - Gestion des mutations par la Ligue de Normandie de Tennis de Table
 - Demandes de mutation via SPID Monclub
 - Paiement :
 - **par virement** (Rib LNTT à demander au secrétariat) à la Ligue en indiquant correctement le numéro de votre club + le nom du joueur sur le libellé du virement
 - **par chèque** libellé à l'ordre de la LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE, envoyé au siège, 7 b Avenue Franklin Roosevelt, 76120 GRAND QUEVILLY
 - **par prélèvement** sur présentation de facture de notre part dès la fin de la période de mutation.

Marche à suivre pour muter :

L'imprimé de mutation qui se trouve dans l'espace mon club de SPID

<https://www.fftt.com/site/actualites/2022-05-05/ouverture-mutations-2022-2023>

ou sur le site de la Ligue <http://www.ligue-normandie-tt.fr>, doit être rempli et signé du licencié et remis au président de l'association recevante. Celui-ci saisit la demande dématérialisée via l'espace « MONCLUB » à partir du numéro de licence du joueur concerné.

A l'issue de la validation de la demande, une notification par mail est envoyée à toutes les parties (club quitté, club recevant, licencié, instance gestionnaire).

Le club demandeur garde ce document papier. Des contrôles pourront être faits par les organismes (FFTT, ligues, comités) à n'importe quel moment de la saison.

Au vu de la demande, l'organisme gestionnaire aura à valider une décision, éventuellement motivée.

Une notification par mail sera alors envoyée à toutes les parties.

Toute autre procédure (envoi postal...) ne sera pas prise en compte.

Tarifs des mutations :

Masculines

1 à 10
11 à 25
26 à 50
51 à 100
101 à 300
301 à 1000
Classés 19 et plus
Classés 17 et 18
Classés 15 et 16
Classés 13 et 14
Classés 10 à 12
Classés 9 et moins

Saison 2022/2023		
FFTT	Ligue	Total
3 400.00 €		3 400.00 €
2 500.00 €		2 500.00 €
1 700.00 €		1 700.00 €
1 400.00 €		1 400.00 €
1 000.00 €		1 000.00 €
550.00 €		550.00 €
	300.00 €	300.00 €
	235.00 €	235.00 €
	140.00 €	140.00 €
	130.00 €	130.00 €
	80.00 €	80.00 €
	65.00 €	65.00 €

Féminines

1 à 10
11 à 25
26 à 50
51 à 100
101 à 300
Classées 15 et plus
Classées 13 et 14
Classées 10 à 12
Classées 9 et moins

Saison 2022/2023		
FFTT	Ligue	Total
1 900.00 €		1 900.00 €
1 300.00 €		1 300.00 €
1 150.00 €		1 150.00 €
1 000.00 €		1 000.00 €
550.00 €		550.00 €
	140.00 €	140.00 €
	130.00 €	130.00 €
	80.00 €	80.00 €
	65.00 €	65.00 €

Siège

Ligue de Normandie de Tennis de Table
7B, Avenue Franklin Roosevelt
76120 GRAND QUEVILLY
Tél. 02 35 67 37 11 - Mail : lntt@orange.fr

Antenne de CAEN

Ligue de Normandie de Tennis de Table
14, Rue Lucien NELLE
14000 CAEN

